

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 OCTOBRE 2021**

**DELIBERATION N°2021.00441**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 15 octobre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Georges HALLARY,  
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN

**RECU EN PREFECTURE**

Le 29 octobre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20211021-D2021004410

DATE D’AFFICHAGE :29 octobre 2021

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
M. André CHARBONNIER, Mme Frédérique CHAVE, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

Mme Siham LABICH

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 OCTOBRE 2021**

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Par délibération du Conseil de Communauté du 11 mai 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) visant l'amélioration de l'habitat privé ancien : un PIG sur la ville de Saint-Etienne et un PIG sur le reste du territoire.

Ces PIG font l'objet d'un partenariat élargi dans le cadre de deux conventions signées le 21 novembre 2017 entre Saint-Etienne Métropole, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Action Logement. Ces conventions définissent les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des opérations.

Les 2 PIG ont pour objectif d'accompagner les propriétaires sous conditions de ressources dans la réhabilitation de leurs logements sur une période de 5 ans. Pour cela, un accompagnement gratuit pour les propriétaires est mis en place pour favoriser la concrétisation des projets de travaux sur six thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, traitement des petites copropriétés dégradées et soutien à l'offre locative dans des secteurs ciblés.

Saint-Etienne Métropole a validé une participation financière pour l'aide à la réalisation des travaux par les propriétaires. Ces aides aux travaux font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention des PIG en fonction de l'avancement des opérations.

La présente programmation concerne 27 projets sur les communes de Saint-Héand, Roche-la-Molière, Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Andrézieux-Bouthéon, Saint-Maurice-en-Gourgois, Rozier-Côte-d'Aurec, Saint-Chamond, Sorbiers, La Grand-Croix et Saint-Etienne. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève à 63 000 € pour un montant global de travaux de 633 973 € HT.

Ces projets ont fait l'objet de demandes de subvention signées par les bénéficiaires dans lesquelles sont précisées les modalités de versement des participations financières et les engagements des bénéficiaires.

Les bénéficiaires de la prime « énergie » et « accession » pourront bénéficier d'un paiement anticipé sur présentation des pièces justifiant le paiement d'une partie de leurs travaux.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve les projets présentés au titre des deux programmes d'intérêt général de Saint-Etienne Métropole,**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 63 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget habitat de l'exercice 2021 et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU

**PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL  
DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants

Thématique	N° dossier	Nom des propriétaires	Commune de l'opération	Plan de financement prévisionnel des travaux			% Gain Economie et/ou classe énergétique après travaux
				Prix de revient des travaux - HT	Montant de la subvention ANAH	Montant de la subvention Saint-Etienne Métropole	
Eco-Prime	2021.PIG.101	Monsieur et Madame BAYARD	SAINT-HEAND	31 244 €	19 500 €	1 000 €	44 % Classe : E
Eco-Prime	2021.PIG.102	Madame Anne-Charlotte MATELLA M. Jamal ALAHYANE	ROCHE-LA-MOLIERE	13 789 €	8 274 €	1 000 €	41 % Classe : C
Eco-Prime	2021.PIG.103	Monsieur Claude PREHER	LE CHAMBON- FEUGEROLLES	6 485 €	3 000 €	1 000 €	50 % Classe : D
Eco-Prime	2021.PIG.104	Monsieur et Madame SOMMEZ	ANDREZIEUX- BOUTHEON	23 089 €	16 353 €	1 000 €	59 % Classe : C
Eco-Prime	2021.PIG.105	Monsieur et Madame ASRI	SAINT-ETIENNE	29 834 €	13 619 €	1 000 €	73 % Classe : B
Eco-Prime	2021.PIG.106	Monsieur et Madame CABOT	ROCHE-LA-MOLIERE	23 848 €	14 809 €	1 000 €	43 % Classe : D
Eco-Prime	2021.PIG.107	Monsieur et Madame JOURDAT	FIRMINY	24 228 €	11 980 €	1 000 €	65 % Classe : C
Eco-Prime	2021.PIG.108	Monsieur Alexis CARRON	SAINT-ETIENNE	9 874 €	7 570 €	1 000 €	51 % Classe : D
Eco-Prime	2021.PIG.109	Monsieur et Madame SPATAZZA	SAINT-ETIENNE	30 664 €	18 000 €	1 000 €	48 % Classe : D
Eco-Prime	2021.PIG.110	Monsieur et Madame LAOUNI	SAINT-ETIENNE	18 859 €	9 987 €	1 000 €	50 % Classe : E

Eco-Prime	2021.PIG.111	Monsieur Jawaid MALKI	SAINT-ETIENNE	33 449 €	18 000 €	1 000 €	43 % Classe : F
Eco-Prime	2021.PIG.112	Monsieur et Madame BOUJAKHROUT	SAINT-ETIENNE	28 800 €	18 780 €	1 000 €	68 % Classe : C
Eco-Prime	2021.PIG.113	Monsieur Baptiste MENU	SAINT-ETIENNE	21 686 €	9 590 €	1 000 €	55 % Classe : E
Eco-Prime	2021.PIG.114	Madame Stéphanie BENA	SAINT-ETIENNE	28 975 €	17 332 €	1 000 €	41 % Classe : D
Eco-Prime	2021.PIG.115	Madame Nadine RENAUDIER	SAINT-AURICE-EN-GOURGOIS	16 163 €	7 274 €	1 000 €	61 % Classe : D
Eco-Prime	2021.PIG.116	Monsieur Abdelaziz MOUMENE	SAINT-ETIENNE	31 397 €	8 000 €	1 000 €	44 % Classe : C
Eco-Prime	2021.PIG.117	Monsieur Alexandre CORRADO	ROCHE-LA-MOLIERE	12 967 €	7 335 €	1 000 €	50 % Classe : E
Eco-Prime	2021.PIG.118	Madame Ghania LAIFI	LE CHAMBON-FEUGEROLLES	19 514 €	10 281 €	1 000 €	64 % Classe : B
Eco-Prime	2021.PIG.119	Madame Carole CONTESSA	SAINT-ETIENNE	25 781 €	16 891 €	1 000 €	79 % Classe : C
Accession à la propriété	2021.PIG.120	Monsieur et Madame GONZALEZ	ROZIER COTE D'AUREC	27 650 €		6 000 €	45 % Classe : D
Accession à la propriété	2021.PIG.121	Madame Dana THIOLLIER	SAINT-CHAMOND	12 702 €		4 000 €	56 % Classe : F
Accession à la propriété	2021.PIG.122	Monsieur Djawad BENZEGHADI Madame Assia MISSAOUI	SAINT-ETIENNE	33 034 €		6 000 €	76 % Classe : B
Accession à la propriété	2021.PIG.123	Monsieur et Madame BEN NEJMA	SAINT-CHAMOND	46 040 €		8 000 €	84 % Classe : B

Accession à la propriété	2021.PIG.124	Madame Gwladys BARRALON	SAINT-ETIENNE	47 785 €		4 000 €	84 % Classe : C
Accession à la propriété	2021.PIG.125	Monsieur Arthur BARRALON	SAINT-ETIENNE	8 575 €		4 000 €	29 % Classe : D
Accession à la propriété	2021.PIG.126	Monsieur Jesse LOUISON Madame Cécile CHAMAILLARD	SORBIERS	16 013 €		8 000 €	54 % Classe : C
Accession à la propriété	2021.PIG.127	Monsieur et Madame UCKUYULU	LA GRAND'CROIX	11 528 €		4 000 €	44 % Classe : D
TOTAL				633 973 €	236 575 €	63 000 €	

